

FÉVRIER 2023

Sélection

READER'S DIGEST

Les lois les plus drôles du monde

PAGE 96

HISTOIRE VÉCUE

Attaque sur le Capitole !

PAGE 42

Donnez
du **PEPS**
à vos défenses
naturelles

La splendide solitude de l'Islande

PAGE 116



Comment lutter contre
la désinformation ?

PAGE 74

Ne perdez plus vos affaires !

PAGE 106

LES BÉNÉVOLES QUI RÉNOVENT L'HÔPITAL 10
LA COSTUMIÈRE DES STARS SE RACONTE 60
L'ART DE SURMONTER LES ÉPREUVES 66

L 11457 - 885 - F: 4,80 € - RD



4,80 €





Dans les rues du quartier, du matin au soir, des jeunes pétaradent sur leurs deux-roues. Une habitante réagit.

L'affaire des rodéos urbains

PAR Agnès Grossmann

« C'EST COMME UN BRUIT de tronçonneuse, comme s'il y avait dans mon jardin des bûcherons qui coupaient des arbres du matin jusqu'au soir. » C'est ainsi que Nathalie Lafon décrit le bruit généré par les rodéos urbains.

En 2007, elle s'installe dans une jolie maison du quartier Verduron, au nord de Marseille. Les premières années sont très agréables. Las, à partir de 2012, venue des États-Unis, la mode du rodéo urbain touche la France. Désormais, tous les week-ends, des hordes de jeunes motards roulent sans freins sur des engins trafiqués pour pétarader le plus possible. Le boucan est d'enfer et il gâche la vie des riverains. « Au début, je me suis dit que la police allait intervenir, que ça n'allait pas durer, raconte Nathalie. Quelle naïveté ! » Comme ses voisins, elle appelle

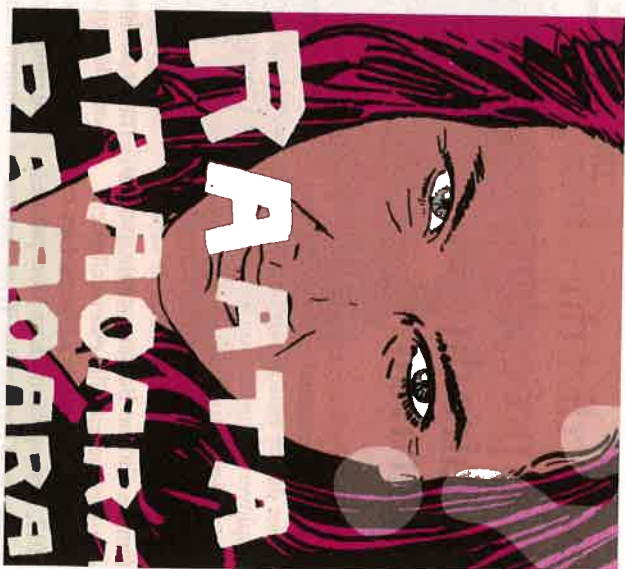
régulièrement le 17, mais rien ne se passe. « J'ai commencé à changer mes habitudes, à partir de chez moi le week-end, à ne plus inviter mes amis. »

Nathalie écrit au commissariat, à la mairie, à la préfecture, en gardant trace de toutes ses démarches. En vain. Avec le temps, le phénomène s'amplifie. Tous les jours, les jeunes se relaient sur cinq ou six motos dans un tapage incessant, au mépris de tout danger pour les autres comme pour eux-mêmes. Pour Nathalie, la nuisance est insupportable. « Même en fermant mes fenêtres, en mettant un fond de musique ou la télé, ils s'immisçaient dans ma vie. » Elle sollicite la police jusqu'à 10 fois par jour. « On me répondait qu'il n'y avait pas de voitures disponibles, qu'on n'avait pas le droit de poursuivre les jeunes et qu'on ne pouvait rien faire. »

La situation l'atteint profondément, au point de devoir recourir à des antidépresseurs.

« C'était devenu obsessionnel, confie-t-elle. C'était tellement douloureux pour moi que j'ai décidé de me battre, de tout agiter pour que cesse ces rodéos ! » Avec ses voisins elle crée un collectif, multiplie les pétitions. Une voisine va parler aux jeunes, mais ils l'envoient balader, convaincus de leur impunité. Elle va voir le Défenseur des droits, un médiateur de la République chargé de défendre les citoyens face aux administrations. « Très gêné, celui-ci ne m'a pas dit grand-chose, se désole Nathalie. Il semblerait tout ignorer du sujet. » Elle écrit au président de la République de l'époque, François Hollande, puis, les années passant, à Emmanuel Macron. Tous deux répondent qu'ils font leur possible.

« J'ai perdu mes illusions sur l'action de l'État, déplore Nathalie Lafon. Je me suis sentie très seule, abandonnée. » Elle constitue un dossier qui s'épauilla à mesure que les médias relaient son action. Les nombreux reportages télévisuels four-



nissent autant de preuves. Et puisque rien ne bouge, en septembre 2017, elle décide d'aller en justice espérant alerter l'opinion publique. Elle prend une avocate, M^e Béatrice Tixier-Favre, qui assigne le maire et le préfet des Bouches-du-Rhône devant le tribunal administratif à faire cesser les rodéos urbains et à la dédommager des préjudices subis. ♦

Question : L'État doit-il être considéré comme responsable des nuisances occasionnées par les rodéos urbains ? À vous de juger !

D'accord ? Pas d'accord ? Exprimez-vous ! (toutes nos adresses p. 141)
 Découvrez le verdict du tribunal dans votre prochain numéro de Sélection.

ILLUSTRATION : MARC BORGERS